88*B16 - EGLISE DE BAN DE LAVELINE

Dernière modification le 03/08/2022

Surface (HA): 0,09

Communes: Ban-de-Laveline

Eglise abritant dans ses combles la seule colonie de reproduction de grands Murins suivie dans les Vosges. Il est plus abondant en hibernation dans les mines du secteur.

Anciennes données

Milieu physique

Etage : collinéen. Altitude : 425 m.

Hydrologie: ruisseau de la Morthe.

Historique

Patrimoine historique : l'église de l'Assomption de Notre Dame date du XIXè.

Dégradations constatées

Rien à signaler.

Menaces

Dérangement.

Réglementation

Rien à signaler.

Servitudes

Site inclus dans le PNRBV.

Activité sur site

Culte (église non désaffectée).

Activité des environs

Boisements, prairies.

La D23 passe dans le village.

Proximité de la vallée de la Fave.

Documentation

Visite de terrain CSL le 08/08/95.

Communications personnelles:

SCHWAAB F, 1995.

PNRBV, 1993.

Documents divers:

Centre de coordination Ouest pour l'étude et la protection des Chauves-souris, n.d. Protéger les Chauves-souris dans les Bâtiments, Muséum d'Histoire Naturelle de Genève, 28 p.

Critères de bioévaluation

Intérêt faunistique

(★★★★☆)

Colonie importante comportant 30 juvéniles et 40 femelles. Seule colonie de reproduction observée de cette espèce dans les Vosges.

Rareté

(★☆☆☆)

Diversité des habitats

(★☆☆☆)

Représentativité

(★★☆☆☆)

Degré de conservation

(★☆☆☆)

Superficie

(★☆☆☆)

Critères complémentaires

Contiguité avec d'autres milieux

(★☆☆☆☆)

Réseau

La présence du Grand Murin dans ce secteur est à relier aux mines de La Croix-aux-Mines et des communes proches, où il hiverne.

Attrait intrinsèque et paysager

(★☆☆☆)

Evolution potentielle du site

(★★☆☆☆)

Pression anthropique

(★★☆☆☆)

Possibilité de mobiliser des partenaires

(★★☆☆☆)

Un courrier a été envoyé au Maire pour l'informer de la présence de la colonie.

Structure foncière

(★★★☆☆)

Valeur pédagogique ou touristique

(★☆☆☆)

Espèce sensible au dérangement.

Propositions d'intervention

Maîtrise d'usage

Mise en place d'une convention ou d'accords avec la commune.

Gestion biologique

Des ouvertures doivent être maintenues vers l'exterieur sans toutefois provoquer des courants d'air trop importants.

Les Chauves-souris étant sensibles à un éclairement important, veiller à obscurcir les Velux des combles de l'église.

Surveiller l'envahissement par les pigeons.

Accueil du public

A éviter, les chauves souris étant très sensibles au dérangement (éclairage, courant d'air...).

Coûts d'intervention

Type d'intervention	Surface (ha)	Coût initial	Coût d'entretien
Rien à signaler	0	0	0

Inventaire parcellaire

Commune(s)	Lieux-dits	Sections	Parcelles	Surfaces	Propriétaires
Ban-de-Laveline	Village de LAveline	B 2	484	0,09	Commune de Ban de Laveline

© 2019 - Vosges ENS (v1.00)